



INVITATION PRESSE

Beauvais, le 25 octobre 2017

**Premiers déplacements officiels de Nadège LEFEBVRE,
Présidente du Conseil départemental**

. Fête de l'Amitié à Margny-lès-Compiègne – 14h

Pour son premier déplacement officiel en sa qualité de Présidente du Conseil départemental, **Nadège LEFEBVRE** a souhaité, aux côtés de **Sophie LEVESQUE**, Vice-présidente en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, répondre à l'invitation de **Guy WEXTEEN**, Président de l'association "**Génération Mouvement – Les Aînés Ruraux – Fédération de l'Oise**". Elles participeront ainsi à la **Fête de l'Amitié** qui se déroulera :

Judi 26 octobre 2017 à 14h
*Au Tigre – 2 rue Jean Mermoz
à Margny-lès-Compiègne*

À cette occasion, l'association "**Génération Mouvement**", sur proposition du Conseil départemental, remettra un **chèque de 1500€** à l'association "**Séni Horse Thérapie**" pour la mise en place d'une action d'équi-médiation à destination des malades atteints d'Alzheimer et des aidants.

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

oise.fr



. Présentation du projet “École, cantine, mairie et maison médicale” à Conchy-les-Pots – 15h30

Nadège LEFEBVRE se rendra ensuite à Conchy-les-Pots, aux côtés d'**Anaïs DHAMY**, Vice-présidente en charge de l'enfance, de la petite enfance et de la famille, ainsi que de **Patrice FONTAINE**, Conseiller départemental du canton d'Estrées-Saint-Denis, afin de rencontrer **Yves LEMAIRE**, premier magistrat de la commune. La rencontre se déroulera :

Jeudi 26 octobre 2017 à 15h30

*Mairie - 58 rue des Flandres
à Conchy-les-Pots*

Yves LEMAIRE présentera aux élus un **projet ambitieux** de près de **2 M €** qui devrait permettre, à terme, la construction d'une nouvelle école, d'un accueil périscolaire, d'une mairie ainsi que d'une maison médicale dans la commune de 629 habitants.

Un besoin exprimé depuis septembre 2015, suite à l'ouverture d'une troisième classe au sein de la mairie-école. La salle du Conseil municipal a ainsi dû être transformée en salle de classe pour pallier au manque de place.

La création d'une maison médicale est également nécessaire puisque l'actuel cabinet infirmier occupe un bâtiment, situé à côté de la mairie-école, qui doit être démoli sous peu.

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

oise.fr

